



Situation alarmante au Centre Pénitentiaire du département

Monsieur le Préfet,

Par la présente, notre organisation syndicale souhaite vous alerter solennellement sur la situation critique que traverse l'établissement pénitentiaire du département des Pyrénées-Orientales.

La **surpopulation carcérale** atteint des seuils historiques inacceptables tant pour les personnes sous main de justice que pour les personnels.

- **259 % à la Maison d'Arrêt des Hommes (MAH) en fonction des arrivants et des libérables le nombre de matelas au sol oscille entre 90 et 100**, ce qui est inadmissible en terme de dignité humaine dans un pays comme la France.
- **225 % à la maison d'arrêt des femmes (MAF)**
- **108 % au centre de semi-liberté (CSL).**

Ces chiffres traduisent un engorgement chronique qui aggrave les tensions au sein de la structure. Ce taux d'occupation dégrade les conditions de travail des personnels pénitentiaires, et met en péril la sécurité de tous, personnels comme détenus.

À cette situation déjà explosive s'ajoute une **crise du personnel** qui ne fait que s'aggraver. Les départs en retraite s'accumulent année après année, sans remplacement à la hauteur des besoins. Si rien n'est fait, nous atteindrons un **déficit de 35 agents de surveillance d'ici fin 2025**.

Mr le Préfet, vous en conviendrez, dans de telles conditions, il est impossible ou tout du moins extrêmement difficile de garantir la sécurité des personnels et des détenus dans les détentions de l'établissement. La prise en charge des personnes détenues ne peut pas être optimale lorsque la densité humaine est aussi importante. La sécurité lors des missions extérieures est mise à mal devant le manque crucial d'agents.

Par ailleurs, le **dispositif anti-drone** est aujourd'hui **inefficace**, alors que cette nouvelle technologie est considéré comme un outil clé dans la lutte contre les intrusions et les trafics en détention. Son **inefficacité** met en danger l'ensemble du domaine pénitentiaire, déjà fragilisé par le manque de moyens humains.

Enfin, la **construction du deuxième établissement pénitentiaire à Rivesaltes**, pourtant attendue comme un levier essentiel de désengorgement et de rééquilibrage, semble aujourd'hui compromise ou, au mieux, retardée. Ce report est incompréhensible au regard de l'urgence de la situation.

Mr le Préfet, pouvez-vous nous apporter des éléments de réponses à ce sujet ?

Notre organisation syndicale exige des **mesures concrètes, immédiates et pérennes**: renforcement des effectifs, remise en service des dispositifs de sécurité, accélération des projets d'infrastructure. Nous sommes prêts à dialoguer, mais refusons de rester silencieux face à une détérioration continue de nos conditions de travail et de la mission de service public que nous assumons chaque jour avec engagement.

Nous comptons sur vous, Monsieur le Préfet, pour faire remonter cette alerte au plus haut niveau de l'État, et pour que des réponses soient enfin apportées à la hauteur des enjeux.

Veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération respectueuse mais déterminée.

Gérard TAILLEFER Secrétaire local FO JUSTICE le 15/05/2025

